

l'origine des importations. Les exportations du Canada à destination du Mexique sont composées essentiellement de produits manufacturés, suivis des produits agricoles et de ceux des mines et de la forêt. Les véhicules automobiles et les pièces représentent presque 40 pour 100 des importations canadiennes en provenance du Mexique, suivis par la machinerie, qui représente 36 pour 100. Ces données ne comprennent pas les services et les éléments de valeur ajoutée canadienne dans les exportations américaines à destination du Mexique.

Sous le gouvernement précédent, les importations du Mexique ont augmenté beaucoup plus rapidement que les exportations, ce qui a entraîné un important déficit commercial. En 1994 uniquement, les exportations du Canada vers le Mexique ont augmenté de 37 pour 100. La dévaluation du peso a eu pour effet, comme on pouvait s'y attendre, de renverser cette tendance. Au cours des trois premiers trimestres de 1995, les exportations ont augmenté de 33,2 pour 100 et les importations ont diminué de 7,7 pour 100. Le Mexique a alors enregistré un surplus commercial des marchandises de 5,4 milliards de dollars US au cours de la période. Ce chiffre se compare à un déficit de 13,6 milliards de dollars US au cours des trois mêmes trimestres en 1994. Les exportations ont augmenté dans tous les grands secteurs de la transformation. Les secteurs qui en ont le plus profité ont été celui des métaux de base, avec une augmentation de 88 pour 100 des exportations, suivi du papier avec une hausse de 58 pour 100. Les exportations de textiles ont augmenté de plus de 50 pour 100. Les secteurs enregistrant les plus faibles gains ont été ceux des produits du bois, avec 3,7 pour 100. Le secteur du bois illustre bien la réalité de plusieurs secteurs industriels mexicains dans lesquels des produits de piètre qualité et des goulots d'étranglement

dans la production ont limité l'aptitude des fabricants à tirer parti de la dévaluation.

Perspectives pour 1996

Après une année 1995 agitée, le Mexique s'attend à une reprise en 1996. Cela dépend dans une large mesure de l'amélioration de la confiance des investisseurs. Le taux d'inflation a baissé à 2,5 pour 100 en novembre et devrait diminuer progressivement tout au long de l'année. Le taux de chômage a baissé à 6,0 pour 100 en novembre, alors qu'il était de 7,6 pour 100 en août, tout en étant nettement plus élevé que les 3,9 pour 100 de novembre 1994. La *Banco de Mexico*, la banque centrale, prévoit pratiquer une politique monétaire plus libérale. De plus, le gouvernement tient à développer le secteur de l'exportation en consacrant davantage d'efforts à l'intégration des petites et moyennes entreprises. Le gouvernement est aussi sur la bonne voie pour respecter ses promesses de réformes électorales. Malgré ces signes encourageants, la consommation intérieure ne devrait reprendre que lentement, en particulier si le gouvernement met en œuvre de nouveaux stimulants fiscaux pour favoriser l'épargne.

LA STRUCTURE POLITIQUE ET LE SYSTÈME JURIDIQUE

Le Mexique est une république fédérale composée de 31 États et d'un district fédéral dans lequel se trouve Mexico. Le gouvernement fédéral a trois bras : l'exécutif, le législatif et le judiciaire. Le chef de l'exécutif est le président qui est élu par le peuple pour un mandat unique de six ans. Ce sont la Chambre des députés et le Sénat qui détiennent le pouvoir législatif. Leurs membres sont élus pour des mandats respectifs de trois et de six ans. Le pouvoir judiciaire est aux mains de la Cour suprême, des cours de circuit et des cours de district.

Chacun des 31 États a sa propre constitution, son code civil et d'autres lois et règlements locaux, ainsi que ses propres appareils exécutif, législatif et judiciaire. Le chef de l'exécutif au niveau de l'État est le gouverneur. Ce sont les parlements provinciaux qui ont le pouvoir législatif, alors que les tribunaux locaux ont le pouvoir judiciaire.

Le Mexique a un système de droit civil qui s'inspire de la tradition juridique européenne prenant ses racines dans le droit romain et le code Napoléon. En vertu de ce système, les principes juridiques de base sont fixés par le code civil, le code du commerce, le code pénal, le code judiciaire et le code de procédures. La jurisprudence n'a pas force de loi, sauf en ce qui concerne les décisions de la Cour suprême dans certains cas.

Les partis politiques

Le *Partido Revolucionario Institucional (PRI)*, Parti révolutionnaire institutionnel, a dominé la scène politique du Mexique depuis près de 70 ans. Il y a deux grands partis d'opposition, le *Partido Revolucionario Democrático (PRD)*, Parti révolutionnaire démocratique, et le *Partido de Acción Nacional (PAN)*, Parti d'action nationale.

Si le *PRI* conserve le pouvoir depuis sa création en 1929, cela s'explique essentiellement par son aptitude à conserver la faveur des Mexicains influents. Au cours des dernières années, ses pratiques électorales notoires ont été de plus en plus critiquées par une population davantage réticente à accepter la majorité écrasante des candidats du *PRI*. Les demandes de réformes électorales ont pris de l'ampleur à la suite de la victoire douteuse de Carlos Salinas de Gortari en 1988. Malgré cela, le *PRI* a réussi à conserver le pouvoir avec l'élection de Ernesto Zedillo en 1994. Cette élection a été entachée par l'assassinat du candidat du *PRI*, Luis Donaldo Colosio. Le président